



## Association du comité de défense de l'hôpital public et de la maternité de Sarlat

### Lettre d'information n°10

Le 7 décembre 2016

#### **L'ACCÈS AUX SOINS EST UN DROIT FONDAMENTAL et NON UNE VALEUR MARCHANDE**

Sud-Ouest vient de publier un dossier sur la situation sanitaire en Dordogne, en valorisant toutes les coopérations publiques et privées, mises en œuvre pour répondre à la désertification et à la pénurie médicales.

Pour nous, la réponse à l'accès aux soins pour toutes et tous passe impérativement par le développement du service public. L'application de la loi santé se traduit par la concentration des structures hospitalières autour de Périgueux et par un partenariat accru avec le privé. Ce choix traduit bien la volonté de libéraliser le service public de santé, de pratiquer des économies drastiques dont les victimes sont et seront les patients et les personnels.

Le projet sanitaire décliné pour la Dordogne, soutenu par l'Agence Régionale de Santé d'Aquitaine et le directeur du Groupement hospitalier de territoire de Périgueux, a pour vocation de traiter la santé comme une marchandise. Introduire de l'activité libérale au sein du service public, considérer les cliniques privées comme des partenaires naturels pour organiser les soins hospitaliers, nous éloigne de plus en plus de la gratuité et de l'égalité d'accès aux soins.

En effet, nous ne sommes pas dupes ; le privé c'est depuis longtemps des dépassements d'honoraires, l'exclusion des soins des plus pauvres et des plus précaires. Le partenariat public/privé, pour nous, c'est du détournement de biens publics au profit de l'intérêt financier de quelques-uns.

Les consultations spécialisées avancées, tant plébiscitées par l'Agence Régionale de Santé, sont l'occasion pour le privé de venir chercher de nouveaux clients au sein des structures publiques. (Comme la clinique de Francheville de Périgueux qui assure par exemple des consultations sur Domme, Bergerac...) Les interventions nécessaires se réaliseront ensuite dans l'établissement d'origine du médecin, la proximité n'étant plus alors une priorité absolue !

Au travers des groupements hospitaliers de territoire, des monopoles de soins s'organisent : certaines spécialités ne sont assurées que par le privé comme les dialyses, le centre de rééducation : LA LANDE (groupe Francheville) par exemple.

Aujourd'hui la loi nous oblige à souscrire des assurances privées pour recouvrir très partiellement les dépenses de soins dont le coût est de plus en plus important.

Cette obligation d'adhésion est d'autant plus injuste qu'elle prend en compte de nouveaux critères comme l'âge, le parcours médical, la gravité des pathologies...

De plus en plus de citoyens vont être définitivement exclus des soins. **Le service public, notre patrimoine commun, la richesse de ceux qui n'ont rien !** est démantelé sans relâche alors qu'il devrait être développé pour défendre un **projet de société plus juste.**

**On se dirige vers la fin du principe de la sécurité sociale :**

**« cotiser selon ses moyens pour être soigné selon ses besoins »**

Adhérez à l'Association de défense de l'hôpital et de la maternité

Adresse mail : [sauvons\\_hopital\\_sarlat@wanadoo.fr](mailto:sauvons_hopital_sarlat@wanadoo.fr)

Téléphone : 07 81 05 78 14 ou 06 85 31 19 79 ou 06 38 50 48 69

Ne pas jeter sur la voie publique, imprimé par nos soins